PHOTO : G. PASQUIER/AVENIR

PHOTO : B. VEILLET/AVENIR

Les Aubracs (photo ci-dessus) et les chevaux camarguais (ci-contre) font partie des animaux qui pâturent sur les sites en gestion.

Pâturage et biodiversité

Le pâturage, un outil de gestion au service de la conservation des habitats naturels et des espèces

L'utilisation du pâturage pour l'entretien, voire la restauration des paysages et des territoires, est encore aujourd'hui bien développée, cependant les pratiques se sont modifiées avec le temps. Celles-ci ont évolué pour passer de l'extensivité vers plus d'intensivité.

Le pâturage s'exerce aussi bien en zone de plaine qu'en zone de montagne, sur des milieux secs jusqu'à très humides. Utilisé le plus souvent sur des zones difficiles d'accès (pentes, humidité…) il est une alternative performante à l'utilisation d'engins mécaniques.

Une pratique pouvant favoriser la préservation de la biodiversité d'un milieu

Associé, à juste titre, à la pratique agricole à travers l'activité économique de l'élevage traditionnel, de nombreux gestionnaires d'espaces naturels protégés utilisent également le pâturage dans un objectif de conservation et de maintien des paysages et des habitats naturels d'espèces, dont certaines sont patrimoniales. Certains gestionnaires s'appuient sur les savoir-faire des éleveurs locaux en tissant un partenariat avec eux dans un objectif conservatoire, tandis que d'autres possèdent leurs propres troupeaux et le personnel pour le suivi et la surveillance.

Des études scientifiques démontrent qu'un pâturage mené d'une manière raisonnée suivant certaines conditions peut être très favorable à la sauvegarde de nombreuses espèces animales et végétales.

Des pratiques et des impacts différents

Selon que l'entretien des prairies se fait par la fauche ou par le pâturage, son impact est très différent sur la composition du tapis végétal et également sur le paysage. La faux ou la barre de coupe ont un effet uniformisant sur la structure de la végétation. À l'inverse, l'herbivore crée des irrégularités dans la structure de la végétation et contribue donc à une diversité physionomique du tapis végétal, favorable à un nombre considérable d'espèces animales et végétales.

Le pâturage, selon les races et plus encore les espèces utilisées, la pression de pâturage, son caractère itinérant ou non, aura un impact significativement différent.

PHOTO : B. VEILLET/AVENIR

Troupeau d'Aubracs pâturant sur le site des tourbières de l'Herretang (Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Joseph-de-Rivière)

PHOTO : G. PASQUIER/AVENIR

PHOTO : G. PASQUIER/AVENIR

PHOTO : C. BALMAIN/AVENIR

L'Orchis des marais, la Belle-Dame et la Gentiane pneumonanthe (photos ci-dessus, de gauche à droite) font partie des nombreuses espèces végétales et animales dont la sauvegarde peut être favorisée par un pâturage raisonné et mené suivant certaines conditions.

Pâturage et zones humides

Le Conservatoire des espaces naturels de l'Isère, à travers ses 15 années d'expérience de gestion pâturée, prouve aujourd'hui que cette activité n'est pas incompatible avec la préservation de la biodiversité des zones humides. Bien au contraire, elle contribue à son enrichissement par la diversité des faciès de végétation qu'elle génère. Le maintien de nombreuses espèces animales et végétales sera conditionné et dépendant de la conduite choisie par le gestionnaire.

Toutefois, il serait utopique de penser que le pâturage est capable d'entretenir, à lui seul, les faciès de végétation de zones humides. La restauration de l'hydrologie d'un marais est, pour le gestionnaire, la première condition. Cette étape réussie, le pâturage sera ensuite un allié précieux pour l'entretien des habitats marécageux et la préservation des espèces patrimoniales. Mais attention certaines précautions s'imposent !

Cette compatibilité passe obligatoirement par le respect de plusieurs fondements :

- Choix d'animaux habitués à consommer la végétation typique des zones humides (importance de l'éducation des jeunes)
- Présence régulière indispensable du gestionnaire ou de l'éleveur pour garder la confiance du troupeau et observer les changements du milieu
- Mise en place de plusieurs clos adaptés à la taille du cheptel
- Gestion extensive des parcs et rotation (pression instantanée forte sur de courtes périodes)
- Adaptation des périodes aux objectifs de gestion fixés
- Respect d'une période de retour de plusieurs mois sur un même parc, afin de favoriser la décomposition naturelle des fèces rejetés par le cheptel
- Prophylaxie raisonnée (utilisation en curatif et choix de produits respectueux de l'entomofaune, non-éco-toxiques)

Guillaume Pasquier

PHOTO : G. PASQUIER/AVENIR

Prairie à orchidées (Orchis des marais) sur le site du Marais de Charvas (Villette d'Anthon)

POUR EN SAVOIR PLUS

"Le pâturage en zones humides, 15 ans de gestion conservatoire"

Un document relatif au pâturage en zones humides sera édité très prochainement par le Conservatoire des espaces naturels de l'Isère.

Ce document technique fait le bilan des pratiques de pâturage mises en œuvre par le Conservatoire et présente des résultats en termes de bilan patrimonial.